

## Communiqué de presse

### **Business France sélectionne les concessions de service public d'accompagnement à l'export dans six pays, une étape importante de la réforme du dispositif public « TEAM FRANCE EXPORT »**

**Paris le 11 décembre 2018** – Business France vient de notifier les organismes à qui sera concédé le service public d'accompagnement à l'export des entreprises françaises dans six pays : Belgique, Hongrie, Maroc, Norvège, Philippines et Singapour. Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2019, ces attributaires seront les correspondants uniques dans leur pays, sous les couleurs de la « Team France Export », des PME et ETI françaises souhaitant bénéficier d'un service public d'accompagnement à l'export.

Christophe Lecourtier, Directeur général de Business France, se félicite de l'organisation transparente et efficace de la procédure d'attribution de ces concessions de service public : *« La réforme Team France est une révision copernicienne du dispositif public d'accompagnement à l'export. Il s'agit en effet d'une simplification de bout en bout, avec des guichets uniques pour les entreprises dans leur région d'implantation et - grâce notamment à ces six concessions de service public et aux deux marchés publics de services que nous avons annoncés courant novembre - des rôles également mieux définis à l'étranger. La sélection de ces six attributaires est une étape symbolique et importante du travail conduit par les équipes de Business France pour mener à bien la mission qui nous a été confiée par le Premier ministre lors de l'annonce de la réforme Team France à Roubaix le 23 février 2018. ».*

Dans un contexte de réduction des dépenses publiques, la réforme Team France, par la création d'un ensemble d'alliances en France et à l'étranger, permettra de répondre à l'objectif national assigné aux opérateurs publics : plus d'exportateurs, plus d'exportations, sans transiger sur la qualité des services. Véritable partenariat public-privé, la « Team France » sera soutenue par des outils digitaux modernes, utilisés par l'ensemble de l'écosystème et cofinancés par Business France et par le fonds pour la transformation de l'action publique.



Liste des attributaires :

- Norvège : la Chambre de commerce franco-norvégienne
- Singapour : la French Chamber of Commerce in Singapore
- Belgique : la CCI France Belgique
- Hongrie : la CCI France Hongrie
- Philippines : la CCI France Philippines
- Maroc : la Chambre française de commerce et d'industrie du Maroc

**Business France** est l'agence nationale au service de l'internationalisation de l'économie française. Elle est chargée du développement international des entreprises et de leurs exportations, ainsi que de la prospection et de l'accueil des investissements internationaux en France. Elle promeut l'attractivité et l'image économique de la France, de ses entreprises et de ses territoires. Elle gère et développe le VIE (Volontariat International en Entreprise). Créée le 1er janvier 2015, Business France est issue de la fusion d'UBIFRANCE et de l'AFII (Agence française pour les investissements internationaux). Business France dispose de 1 500 collaborateurs situés en France et dans 62 pays. Elle s'appuie sur un réseau de partenaires publics et privés. Pour plus d'informations : [www.businessfrance.fr](http://www.businessfrance.fr) - @businessfrance – [presse@businessfrance.fr](mailto:presse@businessfrance.fr)